

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, sur une convocation du vingt-six septembre deux mille dix-sept, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Nombre de Présents : 09

Présents : Mme Patricia Simon, Charlyne Breton, Sophie Laurent

MM. Pascal Carment, Jacky Lévêque, Fabrice Bureau, Warwick Wilkins, Florent Gignon, Guillaume Landa

Nombre d'absent(es) excusé(es) : 02

Absent(es) excusé(es) : Marie-Christine Langrené, Marianne Cantais

Secrétaire de séance : Florent Gignon

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 30 juin 2017.

N°24/2017 - SDE 76 - DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE NEUFCHATEL-EN-BRAY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte l'adhésion de la commune de Neufchâtel-en-Bray au SDE76 pour les compétences de l'article 2 (électricité, éclairage public et activités connexes) sauf le gaz.

N°25/2017 - SMBVA : PROPOSITION DE NOUVEAUX STATUTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, approuve le projet de statuts du syndicat mixte du bassin versant de l'Arques et des bassins versants côtiers adjacents, annexé à la présente délibération et paraphé de Monsieur le Maire.

N°26/2017 - MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'instituer dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E) et le complément indemnitaire annuel (C.I.A) aux agents titulaires à temps complet et à temps non complet, au cadre d'emploi d'adjoint administratif.

N°27/2017 - CHOIX DU TRAITEUR POUR LE BANQUET DES AÎNÉS

Cette année le banquet des aînés aura lieu le samedi 11 novembre 2017. Il est proposé de prendre le même traiteur que les années précédentes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de garder le même traiteur, soit Xavier HAUVILLE TRAITEUR de Rouen, et autorise Monsieur le Maire à demander des devis pour le choix du menu.

N°28/2017 - FÊTE DE FIN D'ANNÉE : ANCIENS 2017

Comme chaque année, un présent est offert aux aînés (personne de plus de 70 ans) lors des fêtes de fin d'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide, comme l'an passé :

- *D'offrir une bouteille de Champagne pour les hommes et pour les femmes.*
- *Les bouteilles seront distribuées le jour de la fête (samedi 16 décembre 2017) aux personnes présentes. Les bouteilles non prises ce jour seront à prendre en mairie.*

N°29/2017 - JOUETS DE NOËL 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide :

- *D'offrir un bon d'achat d'une valeur de 23€ par jouet et par enfant à utiliser au magasin SAJOU de Neufchâtel-en-Bray. Les parents devront se déplacer et choisir eux-mêmes le cadeau de leur enfant. Ils auront la possibilité d'ajouter au maximum la somme de 7 euros à ce bon d'achat (soit 30€ maximum par jouet)*
- *Les cadeaux seront distribués à chaque enfant présent le samedi 16 décembre 2017, jour de l'arbre de Noël.*

N°30/2017 - SPECTACLE DE NOËL 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise Monsieur le maire à chercher une animation pour le samedi 16 décembre 2017, jour de l'arbre de Noël et l'autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire et à régler le montant de la prestation.

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017

N°31/2017 - CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Le principe du concours des maisons fleuries est reconduit comme l'année dernière : les membres du jury ont visité les habitations de la commune et ont fait une sélection. Les propriétaires des maisons fleuries retenus seront récompensés sous forme de bons d'achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de récompenser les participants du concours des maisons fleuries 2017 par des plantes et des bons d'achat comme suit :

- Les 5 premiers, « catégorie 1 » ayant été récompensés l'année dernière : 1 plante
- Les 6 premiers, « catégorie 2 » n'ayant pas été récompensés l'année dernière : 40 euros en bons d'achat.

Les bons d'achat seront valables jusqu'au 15 juin 2018.

N°32/2017 - V3D : PROJET DE SECURISATION ROUTIERE

La mise à jour du projet de sécurisation routière, suite à l'avis de la commission de sécurité de la Direction des Routes, est présentée par Monsieur SELLIER de l'entreprise V3D. Des visites sur place au niveau des différents carrefours à sécuriser ont eu lieu afin de réaliser au mieux ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, retient les projets d'aménagements qui lui ont été proposés par l'entreprise V3D.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- SDE 76- Programme de travaux d'effacement 2017
- Résultat du concours des maisons fleuries 2017.

La séance est levée à 21 heures 30 minutes.

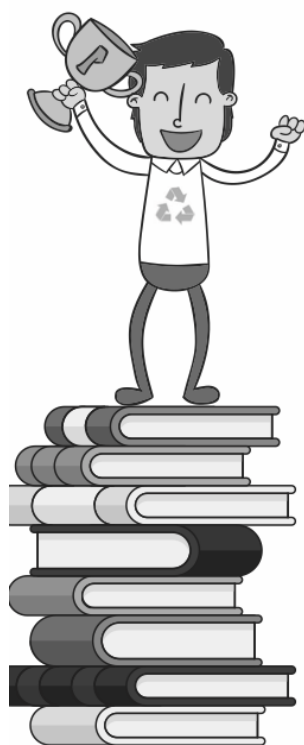


Banquets des anciens

Samedi 11 Novembre 2017

Arbre de Noël

Samedi 16 Décembre 2017
18h à la salle des fêtes



UN GRAND MERCII !

La collecte de livres, de magazines et de journaux est maintenant terminée pour le concours de recyclage organisé par le collège de Londinières. Les élèves de 6ème habitant Bures-en-Bray, participant à ce concours, vous remercient pour l'aide apportée.